

SOMMAIRE

- FUSION : Intervention de l'UDPA
- Et si nous parlions revenus ?
- Bon à savoir

FUSION : INTERVENTION DE L'UDPA

Lors du dernier CSE, alors que l'UDPA UNSA attendait un état des lieux des différents irritants recensés durant les 100 jours au sein de notre BU avec les éventuels points de similitude des autres divisions du groupe AXA XL, la Direction a présenté pour l'ensemble du groupe AXA XL, les principales thématiques qui seront travaillées en ateliers avec un organigramme d'une gouvernance regroupant un comité de pilotage Fusion (en charge de définir les objectifs stratégiques et financiers et de prendre les décisions) et une équipe de spécialistes (en charge de superviser les groupes de travail et la réalisation des objectifs).

L'UDPA-UNSA a formulé ses revendications et demandé des engagements forts de la part de la Direction

Retrouvez ci-dessous notre déclaration :

« Merci pour cette première présentation **en français** que nous avons demandée il y a donc plus de 100 jours.

L'**UDPA** est assez désappointée par la méthode de communication sur ce projet FUSION. Effectivement comme cela vient d'être évoqué, votre intention est peut-être bonne mais les façons d'y parvenir nous inquiètent...

Apparemment des moyens considérables ont été engagés (cabinet extérieur, groupes de travail, multiples intervenants...) pour ce projet. Initialement prévus pour fin mars, vous nous annoncez finalement des résultats pour fin mai début juin. Qu'est-ce qui bloque, qu'est-ce qui vous empêche de tenir vos engagements de finalisation de première intention ?

Sur le fond, et bien que vous nous ayez dit dans votre introduction que vous ne prendriez pas d'engagement, nous souhaitons quand même des réponses précises aux questions, que nous allons nous permettre d'appeler questions fermées, auxquelles nous vous demanderons de répondre par OUI ou par NON :

- **Y aura-t-il des suppressions de postes ? Garantisiez-vous un maintien de la masse salariale d'XL Catlin ? Y'aura-t-il un impact social de ce projet sur XL Catlin ? Un nouveau déménagement ?**
- **Y aura-t-il des améliorations significatives des conditions de travail, de la qualité de vie au travail ? Les groupes de travail ont-ils intégrés ces sujets extrêmement importants pour nous.**
- **Y aura-t-il de nouveaux changements d'outils accompagnés à chaque fois de formations fatigantes et chronophages, dans des situations de surcharge de travail quasi permanente ?**

Les salariés XL CATLIN France sont fatigués par ces 2 années de turbulences, la surcharge de travail, les réorganisations, les migrations, les changements d'outils informatiques. De plus tous ces changements ont coûté, tant en investissements humains (fatigue, stress) que financiers (toutes les formations ont un coût certain).

De plus, des termes dans votre présentation nous interpellent fortement :

- « **Générer des bénéficiaires à court terme ayant un impact élevé** »
- **L'appellation des différentes phases que vous appelez « Vagues » nous rappellent de mauvais souvenirs d'un PDV qui n'a pas eu que des résultats positifs pour nos collègues. »**

La direction a répondu ne pas être en mesure d'apporter un éclairage aux questions posées aussi, considérant les événements qui ont déjà eu lieu dans l'entreprise, l'UDPA exige au CSE du mois de juin des réponses précises.

ET SI NOUS PARLIONS REVENUS ?

BONUS DE PERFORMANCE 2021 VERSÉ EN 2022

L'année 2021 aura été un millésime exceptionnel tant en résultats d'entreprise qu'en reconnaissance de votre dur labeur. Le taux moyen est de 100,50 % ! Voici les taux moyens appliqués par classe :

Base de calcul du bonus	Classe	Taux moyen 2021	Taux moyen 2020
1 400	Classe 3	84,60 %	77,10 %
1 500	Classe 4	97,50 %	93,50 %
8 %	Classe 5	97,60 %	92,80 %
11 %	Classe 6	102,30 %	96,40 %
15 %	Classe 7	104,00 %	98,70 %
Total		100,50 %	95,30 %

Classe 3 à 4 : Montant brut fixe

Classe 5 à 7 : Taux applicable sur la rémunération annuelle fixe

Avec la ventilation du bonus par tranche :

Petit memo :		Bonus par tranche	Nombre
Grille d'évaluation	%	Inf. 50	0
Exceptionnel	130-150	50 - 69	7
Excellent	110-129	70 - 79	9
Réussi	90-109	80 - 89	51
Partiellement réussi / en développement	50-89	90 - 99	156
Non satisfaisant	0-49	100 - 109	282
Non applicable	< 50	110 - 129	115
		Plus de 130	7
		Total	627

INTÉRESSEMENT & PARTICIPATION

On ne peut qu'espérer avoir un intéressement et une participation exceptionnels à la hauteur des résultats de l'année 2021. Le taux global sera défini lors de la commission économique prévue le 12 mai. L'**UDPA** ne manquera pas de revenir vers vous.

Lors du CSE du mois de mars, L'UDPA d'AXA XL réclamait déjà la réouverture des négociations salariales (NAO) ainsi que celles du télétravail, considérant que le compte n'y était pas.

Si en janvier, la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) relative aux salaires de 2022 aboutissait à un taux global de 2,5%, le saupoudrage effectué sur les quelques 400 collaborateurs, pour tenter de limiter une perte de pouvoir d'achat, ne suffit plus. On ne parle plus d'inflation transitoire mais d'inflation galopante puisqu'elle a crû de 2,90% (janvier) à 4,80% (à aujourd'hui).

L'UDPA demande au regard de la situation économique, une révision de l'accord en juillet aux fins de maintenir le pouvoir d'achat des salariés.

AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES ET PRIMES VERSÉES :

Vous êtes 382 à avoir reçu une AI (29 NC et 353 C), et 24 (2 NC et 22 C) à avoir perçu une prime. Ci-après un aperçu des montants moyens versés par classe :

Classe	% AI	Montant moyen des AI (€)	Montant moyen des Primes (€)
Classe 3	1,10 %	-	-
Classe 4	1,10 %	1 338	900
Classe 5	1,90 %	1 661	1 195
Classe 6	1,90 %	2 286	2 004
Classe 7	2,50 %	3 235	2 640
Total		2 281	1 876

NC : Non Cadre (classes 3 à 4) - C : Cadre (classes 5 à 7)

PROMOTIONS AU 01/01/2022 :

En baisse par rapport aux années antérieures, on compte seulement 23 promotions. Même avec 6 passages de classe 7 en AD, il n'en reste pas moins qu'il n'y a eu que 4 passages de classe 4 en classe 5 et 7 passages de classe 5 en 6.

Promotions	2022	2021	2020
Passage de la classe 3 à 4	2	1	0
Passage de la classe 4 à 5	4	8	9
Passage de la classe 5 à 6	7	11	27
Passage de la classe 6 à 7	4	13	15
Passage de la classe 7 à AD	6	0	0
Total	23	33	51

PRS (PLAN RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE) OU PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE COLLECTIF PERECO :

Bon à Savoir!

La négociation en RSG sur le dispositif PERECO s'est déroulée en début du mois d'avril.

L'**UDPA** vous rappelle que ce dispositif a pour but d'accompagner les salariés dans la préparation de leur retraite dans un cadre fiscal avantageux. Il peut être alimenté par les primes de l'intéressement et de la participation, ainsi que par des jours de congés dans la limite de 10 jours par année civile.

Les sommes versées au PERECO bénéficient d'un abondement de l'entreprise de 100 % du montant investi dans la limite d'un plafond annuel de 750 €.

Voici ce qu'il en ressort :

Un abondement inchangé. La Direction du Groupe AXA constate qu'environ 40 % des salariés du groupe ne profitent pas de l'abondement de 750 €, en versant le minimum requis de 750 €, et s'interroge : Serait-ce une méconnaissance de cet avantage ou le principe du blocage des sommes versées jusqu'à la retraite ?

Nouveauté : Une téléconsultation financière entièrement prise en charge par AXA sera mise à la disposition des salariés. Limitée à 2 par an, elle sera confiée à un organisme extérieur qui aura pour mission d'expliquer au salarié les différents dispositifs et placements existants au sein du groupe AXA et de l'aider dans sa prise de décision.

Les élus de l'**UDPA AXA XL** seront là pour vous donner un éclairage sur ce nouveau service de téléconsultation financière dès que l'accord signé en RSG sera négocié chez XL Catlin.

REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ :

Le 14 avril dernier, vos représentants de l'**UDPA** ont posé vos questions et obtenu de la Direction les réponses suivantes :

TELETRAVAIL & JOURS DE PONT : la présence obligatoire de 2 jours sur site ne s'applique plus dès qu'il y a un pont (cad un JRA imposé et accolé à un Jour férié).

PRIMES DE VACANCES ET MÉDAILLES DU TRAVAIL : Les informations relatives à ces primes pour l'année 2022 devraient être communiquées courant du mois de mai dans Local Corner France.

INCLUSION & DIVERSITÉ : S'agissant d'un objectif *facultatif*, sachez que quel que soit votre choix l'évaluation de votre performance 2022 reste sur 100%.

PANIER NOËL : Parce que certains collaborateurs en télétravail permanent n'ont pas encore reçu leur colis par la poste, la Direction va examiner ce point.



Prochaine réunion le :

12 mai 2022

Une occasion pour vous de faire remonter les différents problèmes que vous pouvez rencontrer ou sujets qui vous préoccupent.

L'**UDPA** vous invite à **envoyer vos questions et commentaires via :**

service.udpa@axaxl.com

Nous garantissons l'anonymat sur vos remarques ou vos alertes qui alimenteront nos demandes auprès de la Direction.

A vos côtés, chaque jour



Nouveau : « Hubert et la RSE »
UDPA - Hubert explique la RSE sur :



UDPA-UNSA - YouTube
Abonnez-vous à la chaîne de l'UDPA via le QR Code ci-contre pour suivre les épisodes !



VENEZ NOUS REJOINDRE !

L'UDPA est autonome dans tous ses actes et décisions, et ce, indépendamment des dogmes érigés par une Confédération nationale à l'instar de toutes les organisations syndicales chez AXA.

L'UDPA est le seul syndicat indépendant du groupe AXA. L'Union de Défense du Personnel d'AXA est le 3ème syndicat du Groupe. Affilié à l'UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes), nous participons à toutes les négociations au niveau du Groupe.

Indépendants, pragmatiques, jamais complaisants, nous voulons améliorer la qualité de vie au travail et défendre les intérêts de toutes et de tous. Nous cherchons à refléter l'avis des salariés d'AXA, pas celle d'une organisation syndicale nationale qui obéit à des contingences extérieures !

J'adhère à l' **UaPA** UNSA

Le : __/__/__

Signature :

Nom		Prénom	
Fonction		Site AXA	
Adresse		CP et Ville	
Tél Portable		Email personnel	

Cotisation	Non Cadre	Cadre	CDD, alternant, retraité
<input type="checkbox"/> Par an	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> 40 €
<input type="checkbox"/> Par trimestre	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 30 €	

Déduction fiscale :

66% du montant de la cotisation remboursé sous forme de crédit d'impôt l'année suivante

Mode de paiement

- Chèque à l'ordre de l'UDPA
- Virement sur compte IBAN FR76 3000 3031 2300 0500 7423 389 SOGEFRPP
- Prélèvement trimestriel ou annuel (joindre un RIB)

Vous pouvez transmettre ce bulletin et votre RIB, soit par mail à : service.udpa@axa.fr, soit par courrier au siège : UDPA - 207 Jardins de l'Arche - 92000 Nanterre, ou directement à l'un de vos représentants UDPA

UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS, CHAQUE JOUR

L'UDPA, ce sont des salarié-e-s motivé-e-s aux services des autres salarié-e-s du groupe AXA. Nos compétences sont diverses et nous pouvons vous aider et vous renseigner sur de nombreuses thématiques.

Voici vos représentant-e-s sur le site Java, n'hésitez pas à les contacter !



Serge BONTEMPS
serge.bontemps@axaxl.com
01 56 92 87 56



Denis DERRIEN
denis.derrien@axaxl.com
01 56 92 95 67



Sylvie PEDRONI
sylvie.pedroni@axaxl.com
01 56 92 92 06 - 06 16 74 58 13



Flora SAUVEUR
flora.sauveur@axaxl.com
01 56 92 83 64 - 06 75 15 76 48



Xavier TIRACHE
xavier.tirache@axaxl.com
01 56 92 94 26